

PRESIDENCE DU FASO



BURKINA FASO



Unité-Progress-Justice



**21^e CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES (COP 21)**

**Déclaration de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO,
Président de la Transition,
Président du Faso**

(Paris (Le Bourget), le 30 novembre 2015)

Monsieur le Président de la République française ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'abord de vous adresser toutes mes félicitations pour votre nomination en qualité de Président de la 21^e Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Je tiens aussi à remercier Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, l'ensemble des Organes et Agences onusiennes, toutes les organisations internationales de coopération, de financement ou de recherche qui ont œuvré inlassablement pour que cette Conférence devienne une réalité.

Cependant, avant de poursuivre mon propos, je voudrais, de vive voix, présenter nos sincères condoléances au Président Hollande et au peuple français pour les odieux attentats du 13 novembre 2015.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est l'évidence même que ces assises de Paris revêtent une importance capitale pour le devenir de l'humanité. Le sort de notre planète est désormais une responsabilité commune, responsabilité qui nous impose, la justice, l'objectivité, la transparence, la différenciation et l'accroissement des ambitions pour parvenir à contenir la hausse des températures en dessous de 1,5 degrés Celsius.

Par conséquent, nous décideurs, sommes tous interpellés. Les pays industrialisés qui ont une très grande responsabilité historique dans les émissions des gaz à effet de serre, l'étant davantage. Aussi, est-il impérieux, pour la survie de l'humanité, que des voies consensuelles soient dégagées, en vue d'une réduction drastique de la concentration des gaz à effet de serre.

Pour ce qui concerne le Burkina Faso, nous sommes solidaires de la position commune africaine sur le maintien des hausses de températures, en dessous du niveau des 2 degrés Celsius, d'ici à 2100 pour éviter à l'humanité d'autres catastrophes.

L'effort que va consentir le Burkina Faso, comme indiqué dans son document de Contribution, se situe dans la fourchette d'une réduction de 6 à 11%.

De même, le Burkina Faso fait sienne les préoccupations de l'Afrique quant à la question de l'Adaptation, du développement et des transferts de technologies, des pertes et préjudices, des moyens de mise en œuvre et des Objectifs du Développement Durable ainsi que des vastes programmes sur l'énergie.

En ce qui concerne la question précise de l'énergie, le Burkina Faso depuis quelques années, s'illustre positivement dans le domaine des énergies renouvelables en particulier l'énergie photovoltaïque et entend redoubler d'effort afin que d'ici quelques années, les plus petits villages puissent avoir accès à l'électricité et jouir de ses bienfaits.

Monsieur le Président,

Je voudrais par ailleurs ajouter que, dans la perspective d'une justice climatique, l'Afrique devrait être équitablement compensée pour la perte de ses ressources environnementales, économiques et sociales. A cet égard, notre Continent sollicite légitimement un financement additionnel, nouveau, durable, prévisible et échelonné, ainsi que l'accès aux technologies d'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de ses capacités dans les domaines de la gestion des risques climatiques, de la sécurité alimentaire, du transport et de l'énergie.

Considérant le caractère imprévisible des impacts des changements climatiques pour nos populations les plus vulnérables, les mesures d'adaptation de l'Afrique devront être fondées sur le principe de précaution.

Monsieur le président,

Distingués délégués,

Nous sommes venus ici à Paris, en si grand nombre pour réussir les négociations. Nous souhaitons vivement que les Accords de Paris soient le fruit d'un consensus fondé sur l'équité pour assurer le droit de nos pays à aller vers un développement au bénéfice de nos populations. C'est pourquoi, **Monsieur le Président**, il me semble urgent que cette 21^{ème} Conférence des Parties prenne des mesures fortes orientées vers l'action, des ambitions fortes à même de provoquer un changement réel. En conséquence, nous réitérons ici, le souhait en faveur du maintien du fonds des pays les moins avancés et du Fonds

d'Adaptation afin qu'ils soient pérennes, prévisibles et suffisants pour faire face au besoin des pays en développement en général et des pays les moins avancés en particulier.

Je souhaite plein succès à la Conférence de Paris.

Je vous remercie.